

La version que vous consultez n'est pas définitive. Cette fiche d'activité peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

5.00 crédits	22.5 h + 45.0 h	Q1
--------------	-----------------	----

Enseignants	Pasquier Christine (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE. <i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	Traduction et/ou post-édition de textes spécialisés, notamment dans les domaines économique, juridique, technique et/ou scientifique.
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p><b>Contribution de l'unité d'enseignement au référentiel AA du programme</b></p> <p>Eu égard au référentiel d'AA du Master en traduction, cette unité d'enseignement contribue au développement et à l'acquisition des AA suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• analyser un document source, recenser les difficultés textuelles et cognitives potentielles et évaluer les stratégies et ressources nécessaires pour une reformulation adéquate qui réponde aux besoins communicationnels (1 – Traduction)#;</li> <li>• résumer, reformuler, restructurer et condenser un message, et l'adapter aux besoins du marché, rapidement et précisément, dans au moins une langue cible, en utilisant la communication écrite et/ou orale (2 – Traduction)#;</li> <li>• respecter les consignes, les guides de rédaction ou les conventions propres à une traduction donnée (5 – Traduction)#;</li> <li>• traduire des contenus généraux et spécialisés dans un ou plusieurs domaines à partir d'une ou de plusieurs langues sources vers leur(s) langue(s) cible(s), en produisant une traduction adaptée à sa finalité (6 – Traduction)#;</li> <li>• traduire différents types de contenus sur et pour différents types de supports et de publics cibles, en utilisant les outils et techniques appropriés (7 – Traduction)#;</li> <li>• vérifier, revoir, réviser et évaluer leurs propres travaux et ceux des autres en fonction d'objectifs de qualité standard ou spécifiques au travail, et évaluer l'opportunité d'utiliser des outils pour le travail en question (11 – Traduction)#;</li> <li>• postéditer un produit de MT à l'aide de guides de style et de glossaires terminologiques pour veiller au respect des normes de qualité dans les projets de traduction automatique augmentée (14 – Traduction)#;</li> <li>• utiliser efficacement les moteurs de recherche et les outils de corpus, d'analyse de texte, de traduction assistée par ordinateur (TAO) et d'assurance qualité (AQ), le cas échéant (16 – Technologies)#;</li> <li>• planifier et gérer le temps (y compris le respect des délais) (21 – Personnel et interpersonnel)#;</li> <li>• travailler à la fois de manière autonome et au sein d'équipes virtuelles, multiculturelles et multilingues, en utilisant les technologies de communication appropriées (23 – Personnel et interpersonnel)#;</li> <li>• clarifier les demandes, objectifs et finalités du client, des destinataires du service linguistique et des autres parties prenantes et fournir les services adéquats pour répondre à ces demandes (29 – Prestation de services)#;</li> <li>• interagir avec le client à toutes les étapes (négocier les délais, les tarifs/la facturation, les conditions de travail, l'accès à l'information, les contrats, les droits, les responsabilités, le cahier des charges du service linguistique, le cahier des charges de l'appel d'offres, ou donner un retour d'information, etc.) (30 – Prestation de services).</li> </ul> <p><b>Les Acquis d'Apprentissage spécifiques au terme de l'unité d'enseignement</b></p> <p>À la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant-e est capable de#:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• négocier le tarif, les délais et les conditions d'exécution d'une traduction ou post-édition avec un client fictif ou réel#;</li> <li>• établir un devis et une facture#;</li> <li>• compiler et exploiter le contenu sémantique, phraséologique et terminologique d'un corpus de textes spécialisés comparables et/ou parallèles au moyen d'outils dédiés (TAO, TA et/ou IA)#;</li> <li>• traduire ou post-éditer du russe vers le français un texte spécialisé en un temps imparti en s'appuyant sur les recherches documentaires et terminologiques effectuées au préalable et en utilisant les outils dédiés (TAO, TA et/ou IA)#;</li> <li>• justifier, le cas échéant, ses choix de traduction ou de post-édition sur la base des sources documentaires consultées.</li> </ul>

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au cours du quadrimestre : <b>évaluation formative</b> du travail de l'étudiant-e.</li> <li>• Sessions de janvier et août / septembre : <b>évaluation certificative</b> sous la forme d'un <b>examen écrit sur poste de travail du traducteur professionnel en salle PC</b> pour chacun des deux volets sélectionnés (4h par volet).</li> </ul> <p>L'examen portera sur la traduction d'un ou plusieurs textes – le cas échéant assortie de tâches connexes - en rapport avec la ou les thématique(s) abordée(s) durant le quadrimestre et suivant le cahier des charges spécifiques qui sera communiqué.</p> <p>En fonction des objectifs pédagogiques spécifiques à chacun des volets de traduction, l'accès à certaines ressources pourra être restreint ou bloqué. Le cas échéant, ces restrictions seront explicitement formulées dans les consignes du cours et de l'examen.</p> <p><i>Le recours à un <b>logiciel de TA (traduction automatique)</b> est rigoureusement interdit dans tout exercice ou évaluation de traduction, sauf consigne EXPLICITE contraire – le cas échéant – dans le cadre spécifique d'un exercice de post-édition proposé par l'enseignant à des fins pédagogiques. De la même manière, le recours à tout <b>logiciel ou application reposant sur l'IA (intelligence artificielle)</b>, comme ChatGPT, est strictement interdit dans les exercices de type rédactionnel.</i></p> <p><i>En tout état de cause, les travaux à présenter ou à remettre dans le cadre du cours ou de l'évaluation seront des travaux personnels qui refléteront les compétences de l'étudiant-e. Sauf consigne explicite contraire, l'utilisation des intelligences artificielles (IA) génératives et de la traduction automatique est strictement interdite. L'utilisation des intelligences artificielles pour les tâches où celles-ci sont explicitement interdites sera considérée comme un cas de <b>tricherie</b>.</i></p> <p><i>De manière générale, les intelligences artificielles (IA) génératives doivent être utilisées de manière responsable et conformément aux pratiques de l'intégrité académique et scientifique. L'intégrité scientifique impliquant que l'on cite ses sources, l'usage d'une IA doit toujours être signalé de manière adéquate, à l'instar de toutes les autres sources utilisées.</i></p> <p><i>Toute irrégularité, comme l'utilisation de logiciels ou programmes de traduction automatique, la rédaction du travail par des tiers ou à l'aide d'une IA, le plagiat, la tricherie par échange d'informations entre étudiant.e.s ou tentative d'échange d'informations avec des personnes extérieures, etc. sera sanctionnée selon le règlement général des études et des examens.</i></p> <p>La note finale (100 %) de chacune des deux épreuves intégrées se compose, d'une part, de la note attribuée à l'examen écrit sur le poste de travail du traducteur en salle PC et en session (minimum 80 %) et, d'autre part, de la note attribuée au travail préparatoire à l'épreuve intégrée suivant consignes (maximum 20 %) reprises dans le cahier des charges publié sur la plateforme <i>Moodle</i>.</p> <p>La <b>note globale certificative</b> de l'UE correspond à la moyenne arithmétique des deux volets choisis.</p> <p>En cas d'échec global, le ou les volet(s) en échec devra / devront être représenté(s) durant la session d'août-septembre.</p> <p>En cas d'absence injustifiée à l'un des volets, les deux volets de l'UE doivent être représentés durant la session d'août-septembre</p>
Méthodes d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Séances d'exercices en présentiel sur poste de travail du traducteur professionnel en salle PC suivant consignes reprises dans le cahier des charges.</li> </ul> <p>Le recours à un logiciel de traduction automatique ou à un logiciel reposant sur l'IA (intelligence artificielle) est strictement interdit dans tout exercice ou épreuve de traduction. Les logiciels de ce type ne pourront être utilisés, le cas échéant, que dans le cadre d'un exercice de post-édition prévu par l'enseignant à des fins pédagogiques.</p> <p>La présence aux séances de travail en présentiel est obligatoire. En vertu de l'article 72 du Règlement général des études et examens, l'absence injustifiée d'un-e étudiant-e au cours pourra être sanctionnée, les titulaires du cours pouvant proposer au jury de s'opposer à l'inscription aux sessions de janvier ou de septembre d'un-e étudiant-e qui n'aurait pas assisté à au moins 80 % des cours.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail préparatoire en non-présentiel suivant les consignes postées sur la plateforme <i>Moodle</i>.</li> </ul>
Contenu	<p>Ce cours visant à simuler les conditions réelles d'exécution d'un projet de traduction, l'étudiant-e devra gérer avec professionnalisme les différentes étapes d'un projet de traduction du russe en français, de la commande à la livraison (administration, recherche documentaire et terminologique, traduction, révision, post-édition).</p> <p>L'étudiant-e devra notamment traduire en présentiel et dans un délai imparti, en utilisant les différents outils d'aide à la traduction à sa disposition, un ou plusieurs textes portant sur les deux volets suivis, qu'il aura choisis en début d'année académique parmi traduction économique, traduction juridique et traduction scientifique et technique, le panachage des volets étant autorisé entre les deux langues.</p> <p>En fonction des projets de traduction, l'étudiant-e pourra être invité-e à effectuer un travail préparatoire en non-présentiel, dont les détails seront proposés dans un cahier des charges publié sur <i>Moodle</i>.</p>
Bibliographie	Références bibliographiques spécifiques mises à disposition par les enseignants sur la plateforme <i>Moodle</i> .
Faculté ou entité en charge:	LSTI

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en traduction	TRAD2M	5	LTRAD2161	